

Notes personnelles

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mise à jour : 14-05-2021

Mon contact

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....


.....

Siège social

12, avenue François Mitterrand
94000 Créteil – Tél : 01 72 16 56 50

cidff94@gmail.com

<http://www.cidff94.fr>

 facebook.com/Cidff.valdemarne94

CIDFF Val-de-Marne

- Association loi 1901 créée en 1975 ;
- Agréé par l'État pour une mission d'intérêt général (décret du 6 mai 2019) ;
- Agréé et conventionné par le ministère de la Justice ;
- Membre de la Fédération nationale des CIDFF (FNCIDFF) ;
- Membre de la Fédération France Victimes ;
- Subventionné par l'État et les collectivités territoriales ;
- Partenaire du Parquet de Créteil comme membre du Schéma Départemental d'Aide aux Victimes.



Préfet
du Val de Marne



SUCY EN BRIE / VILLECRESNES

Information de proximité dédiée
aux femmes et à leur famille :

- Accès au droit
- Aide aux victimes

Où nous trouver ?

Alternativement :

Centre social municipal Maison du Rond d'Or

16-19 Place de la Fraternité – 94370

Sucy en Brie

Tel : 01 56 74 10 10

Espace famille – CCAS – Le Manoir

9 rue de l'Eglise – 94440 Villecresnes

Tel : 01 45 10 39 09

Vendredi de 9h à 12h
et 13h30 à 16h30
(sur RDV)



Le CIDFF Val-de-Marne exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État dont l'objectif est de :

- Favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes ;
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le CIDFF du Val-de-Marne vous propose au quotidien des entretiens gratuits, confidentiels et anonymes.

Le CIDFF Val-de-Marne intervient tout particulièrement auprès des femmes et des familles, aussi bien dans le cadre de l'accès au droit que dans celui de l'aide aux victimes.

Ainsi, le CIDFF Val-de-Marne lutte en priorité contre les violences sexistes :

- Les violences conjugales physiques, psychologiques, sexuelles et économiques ;
- Les viols et les agressions sexuelles ;
- Le harcèlement sexuel ;
- Les mutilations sexuelles ;
- Les mariages forcés ;
- La prostitution.

La permanence de Sucy/Villecresnes vous propose :

- Un accueil sur place avec rendez-vous ;
- Une écoute et une information sur vos droits et vos démarches.

La permanence de Sucy / Villecresnes vous informe dans les domaines suivants :

• Accès au droit :

- **Droit des personnes et de la famille** : filiation, autorité parentale, régimes matrimoniaux, divorce, concubinage, conséquences de la rupture du couple, tutelle, succession...
- **Droit des biens** : bail d'habitation, copropriété, vente immobilière, consommation, assurance...
- **Droit du travail** : contrat de travail, congés, maternité, démission, licenciement, rupture conventionnelle...
- **Procédures civiles** ;
- **Législation sociale** : droit au chômage, couverture et prestations sociales...

• Aide aux victimes :

- Informations dans les démarches ;
- Aide aux **femmes victimes de violences** physiques, psychologiques, sexuelles...
- Informations sur le **dépôt de plainte** et ses suites possibles ;
- Informations sur les **moyens d'être indemnisé** ;
- **Procédures pénales** ;
- Orientation vers une **psychologue spécialisée de l'association**.

La permanence de Sucy / Villecresnes vous oriente vers :

- Les associations et organismes spécialisés ;
- Les professionnels spécialisés : droit, santé et social ;
- Les institutions : juridictions, services sociaux, services médicaux, services de l'État, collectivités territoriales.



Le CIDFF Val-de-Marne est présent dans 43 lieux d'information répartis sur 27 communes du Val-de-Marne.

